

Infos retraités

N° 113
Décembre 2023



Fédération Nationale
des Retraités

CAISSE D'ÉPARGNE

DOSSIER

ASSISES 2023 : SUR LA TERRE DES VOLCANS

P. 4 À 13

VULCANIA
P. 12



TRÉSOR À PRÉSERVER
P. 16



L'ÉTENDARD AVEYRONNAIS
P. 20



INDICATEURS GÉNÉRAUX

INDICATEURS GÉNÉRAUX		
Population (janvier 2023)		
Totale	68 millions	
Dont 60 ans et plus	26,6%	
Espérance de vie à 60 ans (2021)		
Hommes	23	
Femmes	27,5	
Emploi		
Demandeurs d'emploi - Cat A - 2ème trimestre 2023	2 799 500	
Taux d'inflation (Août 2023)		
sur 12 mois	4,90%	

INDICATEURS SOCIAUX

Plafond sécurité sociale (inchangé)	1-Janvier-2023	3 666 €
Smic horaire (brut)	1-Mai-2023	11,52 €
Smic mensuel (brut pour 35 heures hebdo)	1-Mai-2023	1 747,20 €
Augmentation des pensions		
Sécurité sociale	1-Janvier-2024	5,20%
Arrco/Agirc	1-Novembre-2023	4,90%
CGP (<i>Maintien de droit</i>)	1-Janvier-2024	3,50%

INDICATEURS GROUPE BPCE

Nombre de salariés groupe BPCE	31-Décembre-2022	99 814
dont salariés Caisse d'Epargne		32 967
Nombre de salariés affiliés à la CGP	31-Décembre-2022	131 029
Nombre de retraités recevant une pension de la CGP	31-Décembre-2022	27 471
Régime <i>Maintien de droit</i>		24 029
Retraite supplémentaire		17 015
Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus	31-Décembre-2022	68 578
Nombre d'ayant-droit	31-Décembre-2022	139 108
Nombre de retraités issus des CE adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31-Décembre-2022	29 804

Dernières minutes

- C'est en dernière minute, juste avant l'ouverture de l'examen du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale, que le gouvernement a renoncé à déposer « à ce stade » un amendement l'autorisant à prélever entre 1 et 3 milliards dans les réserves de l'ARRCO-AGIRC. Il est vrai qu'un front très large s'était constitué contre ce projet qualifié de « véritable hold-up » par certains. Mais les craintes demeurent...
- Côté ARRCO-AGIRC, revalorisation des pensions de +4,9% au 01/11/2023 et suppression, dès le 01/01/2024, de la décote de 10% durant 3 ans appliquée depuis 2019 sur les pensions des nouveaux retraités.
- Quant aux pensions du régime général elles évolueront de +5,2% au 1er janvier 2024.
- La pension de *Maintien de Droits* va évoluer de +3,5% dès le début 2024, comme le Conseil d'administration de la CGP l'a décidé le 05/12/2023.

Bernard Charrier



INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 06 14 53 39 21 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Bernard d'Araquy • Comité de rédaction : Mmes. Amparo Bonnet et Monique Boutavin ainsi que MM. Bernard d'Araquy, André Buhler, Yvon Bultel, Bernard Charrier, Serge Huber et Claude Sausset. • Tirage quadrimestriel : 5000 exemplaires • Réalisation : Les Editions de l'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 76 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédit photos : Adobe Stock, Jean-Marie Aigouy, Hubert Artiguebère, Henri Bonetti, Bernard Charrier, Michel Sampil y Oliver, FNRCE. Fédération : fnrce@gmail.com - www.fnrce.fr • 4^{ème} trimestre 2023

Sommaire

FNRCE
Assises de Clermont **4**

PARTAGEZ VOS PASSIONS
Y a une autre vie à la retraite **14**

**À DÉCOUVRIR -
TOURISME**
Trésors à préserver **16**

**À DÉCOUVRIR -
TRANSPORT**
Une trolley nommé plaisir **18**

J'Y ÉTAIS
L'étendard Aveyronnais **20**

**À DÉCOUVRIR -
GOURMANDISE**
Le Mesturet **21**

DANS LE RETROVISEUR
Singuliers particularismes **22**

**À DÉCOUVRIR -
GROUPE BPCE**
Association pour l'histoire
des Caisses d'épargne **24**

**À DÉCOUVRIR -
GROUPE BPCE**
AHCE Association Robert
Guérard **25**

**À DÉCOUVRIR -
LECTURE**
L'Odyssée du sacré **26**

**À DÉCOUVRIR -
SOCIÉTÉ**
Les ELD **27**

**FNRCE -
SOLIDARITÉ**
Acte Auvergne **28**



Éditorial

L'espoir... toujours !

**Au sortir de nos 35^e
Assises Nationales
(21-23/09 à Clermont-
Ferrand), nous**

**remercions nos amis Auvergnats pour
la chaleur de leur accueil et l'ensemble
des intervenants pour la qualité de leur
prestation.**

Nous avons appris, au cours du 4^{ème} trimestre, que l'ARRCO et l'AGIRC revaloriseraient les retraites complémentaires de 4,9% à compter du 1^{er} novembre. Notons également ce point important : pour les 3 années à venir un accord est intervenu entre les délégations patronale et syndicale qui permettra une revalorisation des retraites égale à l'inflation moins 0,4%.

Des heures sombres

Ces points positifs ne doivent pas nous empêcher de nous inquiéter de la situation actuelle marquée par les émeutes intervenues lors du 3^{ème} trimestre, la guerre qui continue en Ukraine et l'horrible attentat perpétré par le Hamas en Israël et sur la bande de Gaza et sa riposte sanglante. Malheureusement, ce dernier drame réveille chez certains un antisémitisme que nous pensions révolu.

Souhaitons que ces terribles évènements condamnables n'aient pas de conséquence pour nous tous. Il est à craindre que l'économie de notre pays et du monde occidental en subissent des répercussions.

Souhaitons-nous le meilleur !

Je ne veux pas terminer cet édito sur une note triste. Je suis persuadé que collectivement nous pouvons, malgré les vicissitudes, relever les défis qui sont devant nous.

J'espère enfin vous retrouver nombreux lors des Eurorencontres qui se dérouleront du 16 au 21 mai 2024 à Palma de Majorque (Baléares). La réflexion des différentes délégations européennes portera cette année sur l'autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile, sujet ô combien d'actualité.

A l'orée de cette nouvelle année, je vous adresse, en mon nom personnel et au nom de notre Fédération mes meilleurs souhaits de bonheur et de santé pour vous-mêmes et vos proches.

Bernard d'Araquy
Président de la FNRCE

Rapport Moral et d'Ac

C'est avec une certaine émotion qu'au nom du Bureau national je vous présente, dans cette belle et sportive ville de Clermont Ferrand, où l'histoire le dispute à la modernité, ce premier rapport Moral et d'Activité de la nouvelle mandature.



Je souhaite tout d'abord remercier Jean-Claude Jacob et son équipe pour la qualité de leur accueil mais également vous tous d'être venus si nombreux : cela prouve votre attachement à notre Fédération et sa vitalité !

CONTEXTE CHAHUTE

On ne peut aborder notre activité sans la situer dans le contexte tourmenté qui s'est imposé à nous : le conflit sur la réforme des retraites et les émeutes qui ont secoué le pays.

Concernant la réforme des retraites, nous regrettons que le Parlement n'ait pu se prononcer sur l'article 7 (report de l'âge de la retraite à 64 ans), l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution ayant interrompu les débats de l'Assemblée Nationale. Nous avons fait connaître la position de notre Fédération (cf. Infos Retraités n°111) mais les questions que nous posons restent toujours sans réponse.

Les émeutes qui se sont déroulées par la suite, sur fond d'inflation galopante, ont mis à mal la stabilité du pays. Nous regrettons que les aspirations exprimées n'aient pas été prises en compte...

L'ACTIVITE DE LA FNRCE

• **Retraite** : quelques semaines après les Assises de Reims, à notre demande, le Directeur général de la CGP nous a reçus. Nous avons argumenté la nécessaire revalorisation de la pension de Maintien de Droits, eu égard à l'inflation en forte reprise. Message entendu puisque le C.A. qui suivit fixa l'augmentation à 3 % au 1er janvier 2023.

• **Fonctionnement de la FNRCE** : Le premier Conseil Fédéral National (CFN) post Assises, s'est réuni le 6 décembre 2022 à Paris. Nous y avons posé un mode de fonctionnement impliquant les sections régionales. Désormais, les réunions du Bureau national (BN) se tiennent un mois avant

tivité (Synthèse)

celles du CFN, qui entre temps en reçoit le PV. Ainsi informées, les sections régionales peuvent donc formuler des observations ou des propositions.

Les commissions créées ou réactivées se répartissent le travail dans des registres définis : Recrutement, Accompagnement Décès, Élections, Informatique et gestion des sites régionaux, Communication.

Nous avons tenu 5 réunions du BN et 4 réunions du CFN. Pour le BN la visioconférence est privilégiée. Le nombre de membres du CFN (36) et la volonté d'encourager les débats d'idées nous ont conduit à revenir au mode présentiel, en variant les lieux. C'était Lyon en juin et ce sera Toulouse en décembre.

- **AG des sections régionales** : elles se sont tenues entre le 2 mars et le 12 mai 2023. J'ai participé à 11 d'entre elles. Catherine Kervella, Monique Boutavin et Marcel Durieux se sont relayés pour assurer, dans les 6 autres, la représentation nationale. J'ai également participé à la réunion des Délégués BPCE Mutuelle.

- **UFRB** (Union Fédérale des Retraités de la Banque) et **CFR** (Confédération Française des Retraités). Michel Pageault et Marcel Durieux ont représenté notre Fédération dans ces 2 instances, le 20 avril pour la première et le 15 juin pour la seconde.

- **EURO-RENCONTRES** elles ont accueilli du 15 au 21 mai en Andorre notre délégation de 26 personnes (nous étions absents de l'édition 2022 à Pampelune). Infos Retraités n°112 en a rendu compte. Pour 2024,

le thème proposé est « L'autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile ». Les sections régionales seront sollicitées pour alimenter cette réflexion.

BPCE MUTUELLE

Soulignons les liens qui unissent les retraités et leur mutuelle en rappelant que depuis les élections de 2023, nous disposons de 5 représentants au Conseil d'administration et dans ses diverses commissions, dont certains occupent des postes majeurs.

Nous devons maintenant réfléchir au rôle de délégués régionaux auprès des adhérents...

Je terminerai ce premier rapport d'activité, en remerciant les membres du BN qui répondent toujours à mes sollicitations, ainsi que les membres du CFN pour leur participation active à chaque réunion et tous ceux qui s'investissent dans les commissions de travail !

Bernard d'Araquy



Le bureau national



Rapport financier 2022

En préambule, Marcel Durieux a tenu à rendre hommage à Jocelyne Motsch qui l'a précédé à la trésorerie nationale de la FNRCE 15 années durant.

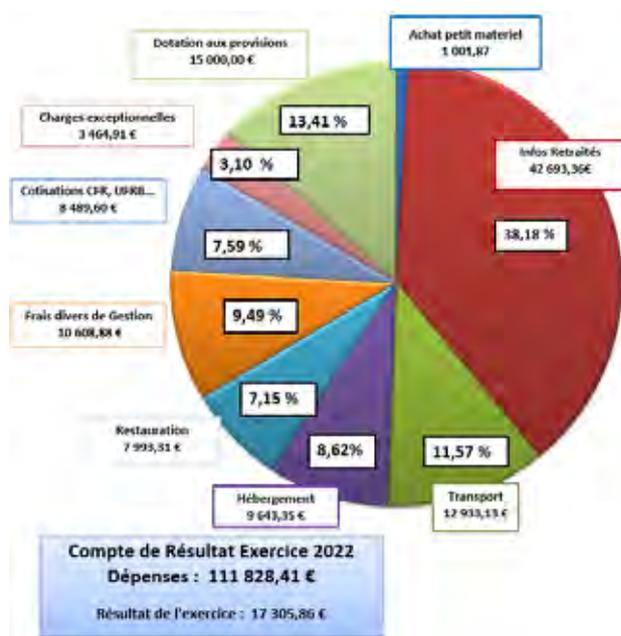
Il a ensuite présenté les principales caractéristiques de l'exercice 2022, avec un compte de résultat excédentaire de plus de 17 k€ (contre 23 k€ en 2021) et un bilan qui progresse à nouveau, passant de 333 à 355 k€.

RECETTES

Elles s'accroissent de plus de 13 k€ (hors reprises de provisions), du fait notamment de la hausse des taux de rémunération des livrets et de la progression du nombre d'adhérents, après 2 années consécutives de baisse. Il rappelle que la part de la cotisation régionale reversée au national était maintenue à 20 € en 2022 (au lieu de 22 €).

DÉPENSES

Elles ont augmenté de 19 K€, ce qui s'explique notamment par la parution d'un numéro



supplémentaire d'Infos Retraités et par la reprise des réunions du CFN en présentiel après deux ans de réunions en visioconférence du fait de la pandémie. En outre, nous avons fait appel aux services d'un avocat spécialisé pour asseoir les travaux de réforme de nos statuts. Au 31 décembre 2022, la FNRCE comptait 5.030 adhérents.

BPCE Mutuelle



Hervé Tillard, Président du Conseil d'Administration de BPCE Mutuelle, a notamment partagé avec l'assemblée quelques éléments significatifs. Il a rappelé qu'environ 80% des actifs partant en retraite sont fidèles à la mutuelle et que la gamme ASV, celle dont bénéficient les retraités, protège 29 804 personnes (+ 3,9% en 2022). Le coût moyen par personne protégée y est en évolution de +8,1% entre 2021 et 2022 quand l'augmentation des cotisations se limite à +6,3%.

En ce qui concerne les frais de gestion, pour 100€ de cotisations payées 90,70€ servent à régler les prestations contre seulement 79€ à la concurrence.

ÉCLAIRAGE

Le modèle économique de BPCE Mutuelle est fondé sur l'existence du revenu de l'Assurance des Emprunteurs (ADE). Ainsi, dans l'activité Santé le résultat technique est au plus proche de l'équilibre, les cotisations servant à régler les prestations avec très peu de marge de prudence. Quant aux chargements de gestion facturés aux adhérents ils sont en-deçà du coût réel des frais de gestion. Le revenu de l'ADE permet donc de compenser un solde de gestion négatif et de financer des services (Santéclair par exemple).

La CGP



Frédéric Bourg, directeur général de la CGP, a fait une présentation commentée¹ indiquant notamment que la réforme des retraites, ayant retardé l'âge de départ de 62 à 64 ans, n'aura que des effets légers sur les engagements des régimes gérés par la CGP.

RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE

l'impact des coefficients d'anticipation (qui s'éteignent à 67 ans) devrait légèrement baisser du fait du moindre avancement du départ à la retraite.

MAINTIEN DE DROITS

L'essentiel des engagements du RMD concerne une population non touchée par la réforme, et parmi les concernés, 58% ne le seront que de façon partielle. Il rappelle que globalement depuis 2005, la CGP a réussi à revaloriser le Maintien de droits autant que l'ARRCO sur la même période (et même plus jusqu'à 2021) grâce au pilotage de son Conseil d'Administration, alors même que son engagement minimal était de 50% de la revalorisation ARRCO. Désormais, cette revalorisation décidée en fin d'année N pour application début N+1.

En outre, le CA de la CGP sera amené à réviser le régime de retraite supplémentaire pour intégrer au rang des bénéficiaires d'autres personnes que les seuls conjoints et ex-conjoints, prenant en compte les évolutions de la société.

¹ La présentation complète est accessible sur le site internet de notre fédération au www.fnrce.fr

Retraités à la rescousse !

L'actualité souligne quotidiennement que la gestion du budget n'est pas un exercice facile, surtout quand les contraintes se multiplient et que l'inflation galope.

Depuis sa création par le bureau central des Caisses d'Épargne en 1957, Finances & Pédagogie a fait de la pédagogie de l'argent le cœur de ses missions. Grâce à son réseau de 15 antennes régionales et de 25 formateurs, l'association forme chaque année près de 50 000 personnes (dont environ 30 000 jeunes), sur des thématiques allant du financement des études à la transmission du patrimoine, en passant par l'accession à la propriété ou la gestion de la relation bancaire. Dernièrement, elle a développé de nouveaux programmes à destination des sportifs ou des créateurs d'activité.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

Face aux difficultés budgétaires accrues, qui touchent des populations vulnérables aux profils de plus en

plus variés (étudiants, ménages modestes, retraités, entrepreneurs...), Finances & Pédagogie souhaite renforcer son action par de l'accompagnement individuel.

Pour ce faire, plusieurs pistes sont à l'étude, en mobilisant notamment les retraités des Caisses d'Épargne. Le directeur de cet organisme, Patrice Cros, en a présenté les principes lors de nos Assises nationales. L'attention dont il a bénéficié atteste de l'intérêt porté à cette suggestion, ayant recours à des bénévoles pour renforcer l'accompagnement des publics.

Si vous aussi vous avez envie de participer, vous pouvez le contacter directement (cf. encadré). Faites vite la 1ère formation d'un groupe pilote d'accompagnants se déroulera en janvier 2024 !

CONTACT



- patrice.cros@finances-pedagogie.caisse-epargne.fr
- www.finances-pedagogie.fr

Entreprise d'accueil

La Caisse d'Épargne Auvergne Limousin (CEPAL) est une banque coopérative forte de son ancrage local, dont le siège social est implanté à Clermont-Ferrand au cœur du Massif Central. C'est sur son territoire que se tenaient les Assises 2023 de la FNRCE et son Président du directoire nous la présente.

La CEPAL est une entreprise solidement campée sur ses deux pieds régionaux :

- **L'Auvergne** qui est une terre chargée d'histoire, une terre volcanique aux sites naturels les plus époustouflants : Chaines des Puys, Monts du Cantal, les forêts du Livradois-Forez ... Une terre riche également de sa gastronomie mais aussi de sport avec le rugby. Clermont-Ferrand, une ville aux multiples facettes culturelles, est actuellement finaliste pour devenir Capitale européenne de la culture en 2028.

- **Le Limousin** quant à lui est reconnu pour ses savoir-faire artisanaux : la porcelaine de Limoges, les tapisseries d'Aubusson, la dentelle de Tulle et ses villages pittoresques. Ville d'art et d'histoire, Limoges doit, entre autres, sa célébrité à sa gare ferroviaire « Limoges Bénédictins », monument historique vedette d'une publicité pour la parfumerie de luxe.

ANCREE DANS SES TERRITOIRES

La CEPAL et ses 1 250 collaborateurs profitent d'un cadre exceptionnel pour exercer au quotidien leur métier de banquier et faire vivre leur signature « Plus proche, plus utile » sur les sept territoires.

Pour répondre au mieux aux besoins de ses 670 000 clients, 142 agences sont réparties en Auvergne Limousin, en zone urbaine comme rurale, lesquelles portent sa raison d'être : « Fédérer les énergies sur nos territoires et permettre à chacun de construire un avenir durable ».

PARTENAIRE SOLIDE

La CEPAL, est une banque ambitieuse qui accompagne aujourd'hui un habitant sur 5, une entreprise sur 3 et neuf collectivités sur 10 en Auvergne et en Limousin. C'est une banque universelle, présente aux côtés de toutes les clientèles, particuliers, professionnels, associations, entreprises, acteurs du territoire et qui s'engage contre toutes les formes d'exclusions. Toutes les équipes se mobilisent pour contribuer à la croissance des régions, toujours guidées par la volonté de participer à son dynamisme économique. La CEPAL est fière de soutenir les fleurons de l'industrie comme

Michelin ou Legrand, de l'agroalimentaire comme Limagrain.

ENTREPRISE RESPONSABLE

Tournée vers l'avenir, la CEPAL est en marche pour construire un monde durable en plaçant le climat au cœur de ses priorités et poursuit la transformation de son modèle bancaire qui s'appuie sur un plan d'actions ambitieux : réduire son empreinte carbone et promouvoir un développement plus responsable. Incontournable dans la vie économique et sociale, la CEPAL se donne pour mission d'être utile à tous à travers des actions de mécénat tournées vers la culture et le patrimoine, l'éducation et la jeunesse. Une volonté d'utilité qui s'illustre également dans l'inclusion par le sport.

L'INCLUSION PAR LE SPORT

En tant que partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la CEPAL souhaite faire vivre cet événement sur ses territoires et partager les valeurs du sport avec le plus grand nombre. Cet engagement se traduit par :

- le soutien aux initiatives sportives locales ;
- la valorisation du handisport afin de changer le regard sur le handicap ;
- la participation à la rénovation et à la construction d'infrastructures sportives accessibles à tous ;
- la promotion de l'activité physique auprès des collaborateurs, clients et habitants des territoires.

La CEPAL est fière d'accompagner 7 athlètes locaux en route pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

« Le partenariat avec Paris 2024 n'est pas un simple engagement d'image, il est en phase avec notre esprit d'utilité. Bien plus qu'un événement sportif, les Jeux Olympiques et Paralympiques représentent un formidable levier de dynamisation des territoires et de cohésion sociale. Nous sommes convaincus que le sport est créateur d'impacts positifs et porteurs d'un héritage durable qui se poursuivra au-delà des Jeux. »

Fabrice Gourgeonnet

L'aventure Michelin

Pour appréhender ce qui anime cette entreprise il faut à l'évidence visiter un site particulier et emblématique de la marque.

L'idée germa en 2004 de créer un espace patrimonial moderne et ouvert à tous, qui permette de cheminer tout au long de cette formidable aventure. Un millier de pièces racontent aujourd'hui cette épopée familiale, technologique, industrielle et sociale, qui a pris racine au XIX^e siècle et qui, depuis lors, au fil d'innovations majeures, accompagne toujours l'essor de la mobilité. Il faut absolument visiter « l'Aventure Michelin » ...

Oser dire seulement « pneumatiques » pour qualifier l'univers Michelin, c'est à l'évidence un peu court. C'est faire peu de cas des cartes routières, des panneaux indicateurs, des guides - qu'ils soient de tourisme ou gastronomique -, du site internet pour calcul d'itinéraires... et bien d'autres interventions dans le domaine de la mobilité. Il ne faut pas oublier bien entendu la fameuse « Micheline », autorail emblématique monté sur pneus, ni la mobilité durable qui est désormais l'avenir de la marque. C'est ce qu'ont découvert les 120 participants aux assises au cours de la visite guidée qui leur a permis de plonger dans l'univers de cette entreprise mondiale, dont le siège est toujours à Clermont-Ferrand, et que Bibendum identifie aussi rapidement et sûrement que l'écureuil pour les Caisses d'épargne.



Dîner de gala

Nos assises nationales ne sauraient se tenir sans le traditionnel repas de Gala. Cette année, il s'est déroulé dans un haut lieu de l'Association Sportive Montferrandaise, l'antre même des « Jaunards ».



En pleine coupe du Monde de Rugby, le clin d'œil était bien sympathique. C'est dans le prestigieux salon d'honneur du stade Michelin, largement ouvert sur la pelouse illuminée, que les participants ont partagé un grand moment de convivialité.

La soirée a en outre été placée sous le signe de la solidarité envers l'association ACTE AUVERGNE, qui vient en aide aux enfants hospitalisés malades du cancer. Un chèque de 3.000€ a été remis à son président, au nom de la FNRCE.

Comme si vous y étiez...

C'était un honneur doublé d'un immense plaisir que d'accueillir les 35° assises nationales de la FNRCE. En voici un bref résumé pour qui n'a pu y participer.

Étant « la plus petite des sections régionales » de la FNRCE, le défi était immense mais la mobilisation totale de l'équipe d'organisation, et le soutien de nos adhérents nous ont permis de relever le défi.

DES LOCAUX...

Nous avons réservé l'amphithéâtre du Hall 32. Ce lieu, géré par Michelin et la Chambre de Commerce et d'industrie du Puy de Dôme, est un site de formation agréé, pour des jeunes en alternance. Son équipement moderne leur permet d'apprendre

un métier, de passer les diplômes et d'accéder à un emploi. C'est un lieu de formation innovant, ouvert et dynamique.

Notre Assemblée Générale s'est tenue dans ces locaux, agréables et propices aux échanges et au débat y compris avec des interlocuteurs distants.

DES DEBATS

Après le traditionnel mot d'accueil de la section, les participants ont pu entendre le rapport moral et d'activité du président de la FNRCE puis le rapport

financier de son trésorier et des contrôleurs aux comptes. M. Fabrice Gourgeonnet, président du Directoire de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin présenta l'entreprise et ses engagements, puis le responsable du Hall 32 exposa les aspirations ayant conduit à la création de ce site ainsi que les objectifs affichés. Ce fut ensuite à Hervé Tillard et Frédéric Bourg d'aborder respectivement les actualités de BPCE Mutuelle et de la CGP. Mme. Annette Gilewicz, Présidente de l'amicale nationale des retraités des Banques Populaires, une nouvelle fois fidèle au rendez-vous, souligna les similitudes entre nos deux organisations, nous saluant pour sa dernière participation avant de passer la main. Patrice Cros, directeur de Finances et Pédagogie présenta l'action complémentaire qu'il souhaitait apporter à l'éventail d'interventions de F&P et le soutien qu'il espérait de la part des retraités. La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne qui désormais accueille gracieusement dans ses murs le siège de notre FNRCE (5, rue Masseran à Paris), était représentée par Pierre Macé, son directeur général. Celui-ci ne manqua pas d'évoquer le rôle et les projets de la FNCE ainsi que le rendez-vous important de 2024 que sont les JO dont le Groupe BPCE est partenaire.

ET UN PEU DE DETENTE

Ces trois jours en Auvergne ont offert aux participants et à leurs accompagnants, de nombreuses visites culturelles, touristiques, gastronomiques voire sportives !

Visiter Clermont Ferrand et sa fameuse place de Jaude, c'est découvrir un trésor culturel et religieux qui a vu naître il y a 400 ans Blaise Pascal, un génie.



L'équipe de l'organisation Auvergnate

« L'Aventure Michelin » aura mobilisé 120 personnes et le samedi une centaine de participants se sont émerveillés lors d'une visite guidée du site de Vulcania : au programme on leur proposait d'avoir la tête dans les étoiles, de frissonner lors d'éruptions évidemment simulées mais plus vraies que nature, d'approfondir leurs connaissances sur l'histoire des volcans et la formation de notre terre.

Encore merci à tous les participants aux Assises de Clermont-Ferrand, qui auront, je l'espère, apprécié l'accueil Auvergnat, son sourire et sa cuisine.

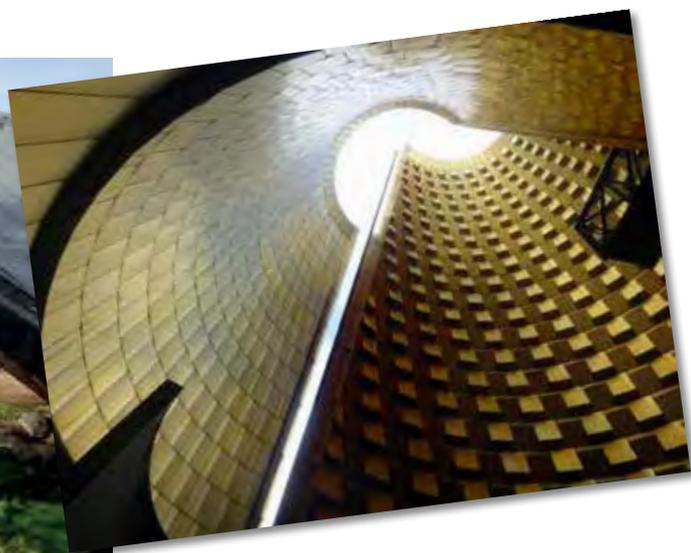
Il ne me reste désormais qu'à vous donner rendez-vous à Paris début octobre, pour les Assises 2024, chez nos amis d'Ile de France !

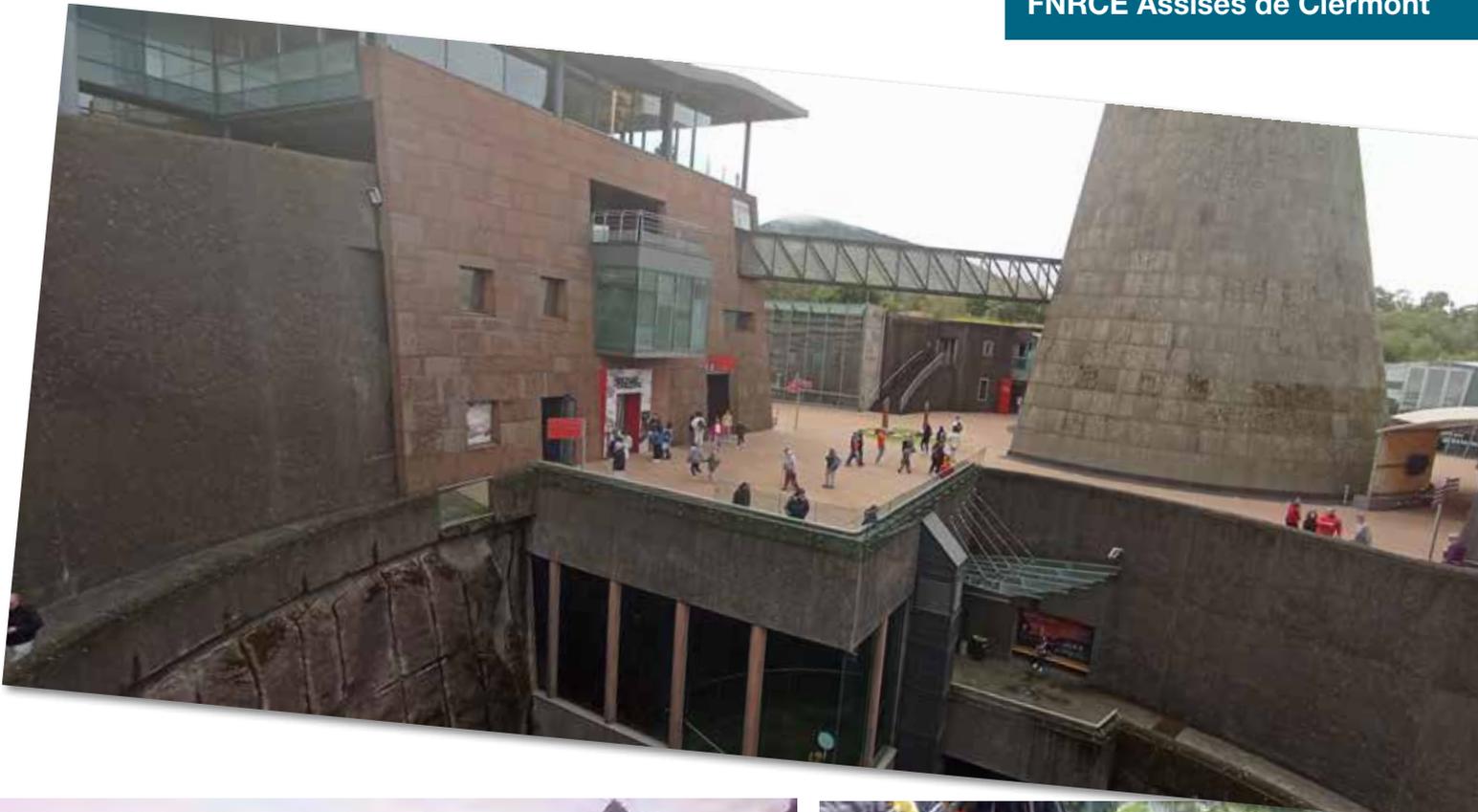
Jean-Claude Jacob
Président de la section Auvergne
de la FNRCE



Vulcania

Retour en images...





Y a une autre vie à la retraite !

Des retraités actifs, nous en connaissons tous. Certains s'engagent plus que d'autres. Infos Retraités est allé poser quelques questions à Philippe Pauliat, retraité de la Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes (CEAPC) et adepte de la transmission des savoirs, qui dispense des cours en fac.

Infos Retraités : Bonjour Philippe, en retraite depuis quelques années peux-tu nous dire ce qui occupe une grande partie de ta disponibilité ?

Philippe Pauliat : Depuis 4 ans, je donne des cours aux Master 2 en gestion de patrimoine à la Faculté de Droit et d'économie de Bordeaux. Ce sont des étudiants en alternance bancaire dans le cadre d'un cursus de « Gestionnaire de Patrimoine ».

Ferrand, la directrice m'a confié un volume de 17h30 de cours consacrés à « La gestion d'actifs dans un patrimoine » avec une classe d'une vingtaine d'étudiants. Cela m'a permis de me faire connaître, de tester le contact avec ce public, et d'appréhender le domaine de l'enseignement.

Puis, se sont rajoutés les cours à la faculté de droit, où j'interviens à la demande du directeur sur deux groupes « Master 2 en gestion de patrimoine ». Une classe est constituée d'étudiants en alternance et une autre de salariés souhaitant une formation qualifiante (clercs de notaires, agents immobiliers...).

I.R. : Quel est le volume annuel d'heures qui t'es alloué et quel est le profil de tes étudiants ?

P.P. : Mon planning s'organise entre AES Gestion d'actifs (17h30), IAE Assurance-vie (31h30), Gestion et transmission des personnes protégées (7h) et Initiation à la Protection sociale du chef d'entreprise (7h). Ce total de 63 heures est à répartir de septembre à avril.

Quant aux groupes d'étudiants ils sont assez homogènes : 55 % de garçons et 45 % de filles, dont l'âge varie de 22 à 24 ans.

I.R. : Comment cette idée t'est-elle venue ? Avais-tu des motivations particulières ?

P.P. : Trois ans avant mon départ en retraite, j'ai demandé à la CEAPC, en plus de mon activité au sein de la Gestion Privée, d'intégrer le groupe de formateurs, ce qui m'a permis de conforter mon envie de transmettre. Lors de mon départ, j'ai sollicité la faculté avec qui j'étais déjà en contact. Intéressée par mon expérience professionnelle et mon diplôme de gestion privée acquis à Clermont

I.R. : De quels matériaux disposes-tu pour créer tes cours ? Quel est ton espace de liberté ?

P.P. : Jusqu'à ce jour, totale liberté ! Ni support ni aide, il faut tout créer. Les thèmes me sont donnés, je crée les supports, les exemples, les exercices, les contrôles. J'utilise internet pour les vidéos, les mises à jour de l'AUREP (Association Universitaire de Recherche et d'Enseignement sur le Patrimoine,



faculté de Clermont-Ferrand), et bien sûr mes connaissances. J'ai aussi accès à la bibliothèque et aux différents documents mis à disposition par l'université.

Le tout étant, bien entendu, validé par les responsables.

Il est aussi parfois nécessaire de faire preuve de créativité et d'adaptation. Comme tout le monde, la pandémie Covid, nous a pris de court. Ayant décidé de continuer l'enseignement, nous avons trouvé en 2 jours les moyens pour donner nos cours en visio. Chacun a fait appel à ses compétences et à ses connaissances en matière de maîtrise des logiciels. Pour les contrôles, j'ai développé un quizz qui m'a permis d'avoir un retour rapide et exhaustif, malgré les difficultés du moment. La liberté de transmettre, c'est aussi l'obligation de trouver des solutions.

I.R. : En quoi ton ancienne activité professionnelle est-elle une aide ?

P.P. : Mes étudiants sont sensibles aux différents cas qui illustrent mes propos. Tous mes cours s'appuient sur des exemples vécus en gestion de patrimoine, de personnes. Ce sont en général des cas qui nécessitent de savoir préparer une transmission dans des contextes souvent compliqués et inconnus ou insolites pour eux comme « la gestion de double vie d'un client ». C'est ce vécu qu'ils réclament parce qu'il permet d'apporter des solutions concrètes.

I.R. : Participes-tu aux examens ?

P.P. : Non, je ne participe pas aux examens de fin d'année qui se déroulent sous forme de soutenance de mémoire. En revanche, j'aide ceux qui le souhaitent dans l'écriture de ce mémoire. Par exemple, l'année dernière un étudiant m'a sollicité sur un sujet très standard « La gestion d'un compte titres ». Sujet très large. Je lui ai proposé de l'affiner en travaillant sur la gestion d'un compte titres dans une société civile avec un démembrement de propriété.

I.R. : Comment tes étudiants perçoivent-ils la Banque ?

P.P. : Bonne question ! Le constat est amer. Travailler en banque n'est pas une priorité pour eux ! Ils ont une image de la banque dégradée et envisagent souvent de travailler dans des entreprises de gestion de patrimoine, immobilières (commercialisation de SCPI ou de démembrement de propriété « Pierre Epargne Retraite Logement »).

Dans une banque, ils craignent de ne pas exercer le

métier pour lequel ils ont été formés. Ils ont tous un copain ou une amie dans la banque qui leur explique, ce qu'ils vont faire, les objectifs « réducteurs » comme les cartes bancaires... Ils sont conscients de commencer junior dans une entreprise, mais ils veulent utiliser leurs connaissances. J'en parle avec eux, pour leur faire comprendre les rouages d'un établissement bancaire, je leur présente les différents métiers, mais je dois avouer qu'ils ne sont pas emballés.

I.R. : Passons à un autre point tout aussi important. Peux-tu nous parler de ton statut ?

P.P. : Je suis salarié de la faculté avec un statut de vacataire, je ne peux dépasser 90 heures d'enseignement par an.

I.R. : Nous arrivons au terme de cet interview. Avant de se quitter as-tu d'autres activités et quelle serait ta conclusion ?

P.P. : Oui, j'ai également intégré un groupe de projets à la mairie de la commune où je réside. Actuellement, avec une autre personne nous travaillons sur la réalisation de chemins de randonnées en revalorisant des sentiers communaux. Je continue à pratiquer du sport et bien sûr je n'oublie pas ma famille. Pour conclure je dirai qu'aujourd'hui mon activité à la faculté de Bordeaux m'apporte beaucoup de satisfactions car elle permet à des étudiants porteurs de projets professionnels de profiter de mon expertise globale du patrimoine, basée sur la connaissance théorique mais aussi et surtout sur l'expérience client.

Comme quoi « y a bien une autre vie quand la retraite arrive » !

Propos recueillis par Gérard Viel



Trésors à préserver



Podestat

Les anciens marseillais aimaient depuis toujours « leurs » calanques. Ils jalouaient vaguement les quelques chanceux qui, depuis la fin de la guerre bénéficiaient de la location, dans les calanques de *Morgiou* et de *Sormiou*, d'un cabanon sans eau ni électricité : un véritable privilège...

Mais ce privilège ne pouvait se transmettre que dans les familles. Depuis leur enfance, en famille ou avec le "patronage", ils avaient l'habitude soit de faire de longues promenades sur les crêtes, en admirant les incroyables paysages, soit de descendre jusqu'à la mer et de se baigner dans les eaux d'un bleu sublime, et toujours un peu plus froides qu'ailleurs, de *Morgiou* et de *Sormiou*, donc, mais aussi de *Marseilleveyre*, d'*En-Vau*, de *Port Pin* etc. C'était leur secret bien gardé, il fallait beaucoup marcher pour

en profiter, sur des chemins caillouteux et difficiles, et ça éloignait bien du monde.

MENAÇANTE EXPOSITION

Et puis les bateaux se sont démocratisés, ils sont venus déposer des baigneurs qui s'évitaient les longues marches. Les randonneurs de l'Europe entière ont découvert le site, des photos ont circulé, des films, puis les réseaux sociaux ont largement véhiculé ces images. Le massif a bénéficié d'un classement en Parc National. Plus récemment, le Covid a démultiplié l'envie de nature. Le secret bien gardé est devenu, depuis bien longtemps, un secret de polichinelle. L'été en particulier, des milliers de marcheurs viennent admirer les falaises vertigineuses d'une blancheur éclatante et les longues calanques qui s'y enfoncent, ou se baigner dans leur eau turquoise. Il s'est vite avéré que cet écosystème très particulier, aride, pauvre en eau, mais dans lequel 900 espèces de plantes, souvent très rares, prolifèrent, ainsi qu'une faune d'une diversité remarquable (des loups s'y sont même récemment installés), que cet espace devait être protégé...



Sormiou

LIMITER POUR PRESERVER

C'est ainsi que depuis deux ans, la calanque la plus facile d'accès, mais aussi la plus facile à contrôler du fait de sa configuration, Sugiton (30 minutes de marche depuis le campus de Luminy), n'est accessible pendant certaines périodes (Juillet-août, certains week-ends de juin et septembre) que sur réservation. Alors qu'en 2021 en juillet et en août 2 500 personnes venaient chaque jour s'y entasser, en 2022 et en 2023 seulement 400 privilégiés ont eu le droit de venir, préservant ainsi une faune et une flore qui ont bien besoin d'être protégées. Et nos vieux Marseillais me direz-vous ? Eh bien ils savent que les calanques sont bien plus belles au printemps et à l'automne, qu'elles sont alors moins fréquentées, et ils en profitent toujours autant.

Henri Bonetti



Envau



Sugiton

Un trolley nommé plaisir !

Véritable symbole (outre sa porcelaine) de la ville de Limoges, le trolleybus fête cette année ses 80 ans de service !

Parmi les grandes villes françaises, Limoges - avec Lyon et Saint Etienne - a conservé et développe toujours ce type de transport urbain électrique et non polluant, pour le plus grand bonheur de ses habitants qui le plébiscitent, l'appelant familièrement le « trolley ».

Successeur de l'ancien tramway municipal de la première époque, la mise en service du trolleybus débute à partir du 14 Juillet 1943. Le trolleybus allie le principe de l'autobus avec la traction électrique, via ses 2 fameuses perches (ne surtout pas dire antennes) alimentées par caténaires sur l'ensemble de la ville de Limoges.

GRIS ET A CUL ROND...

De couleur grise à leurs débuts les trolleybus, initialement prévus pour 1940, devaient être fabriqués à Clichy sous la célèbre marque VETRA mais cette société de fabrication a dû fuir l'occupation pour se réfugier à... Limoges.

C'est ainsi que les premiers véhicules seront

finalement fabriqués sur place et rejoints ensuite par d'autres, utilisés par la RATP (laquelle abandonnait son réseau électrique en 1966) et qui devaient compléter la flotte du réseau sur 5 grandes lignes développées de 1943 à 1953.

Nombreux sont les Limougeauds ou touristes de passage qui se souviennent des fameux trolleys « à cul rond » : les VETRA CS 60 ! D'autres, plus conventionnels, étaient de type VBRh (pour les spécialistes).

UN CHAUFFEUR PAS COMME LES AUTRES...

Les « anciens » de Limoges ont également pu croiser, pendant la seconde guerre mondiale, un chauffeur du nom de... Jean Lefèbvre qui devait, quelques années plus tard, devenir un acteur célèbre dans la troupe de la 7ème compagnie ou du gendarme de Saint Tropez !

Dans les années 70, le parc bénéficia d'une cure de jouvence unique dans les annales des transports





urbains : les véhicules, âgés de 20 à 30 ans, sont entièrement remis à neuf et revêtent alors une livrée rouge et crème, couleurs plus toniques que le gris instauré sous l'occupation.

À partir de 1980, le parc est totalement recomposé et assorti de nouveaux trolleybus RENAULT ER 100H pouvant se passer momentanément d'alimentation électrique grâce à un moteur diesel leur assurant une autonomie en cas de panne de courant. Puis vinrent les trolleys CRISTALIS et le changement, à nouveau, de livrée virant... au bleu !

LES TROLLEYBUS DU FUTUR...

Désormais, Limoges vit au rythme de tous nouveaux trolleybus notamment articulés, spacieux et encore plus confortables de marque suisse HESS SWISSTROLLEY ou française CREALIS Renault



IVECO (tout un programme).

Loin d'être démodé ou ringard, le trolleybus s'inscrit pleinement dans l'adaptation du transport urbain aux exigences actuelles : non pollution de l'air, silence, confort...

Bref, un véritable trolley nommé plaisir !

Hubert Artiguebère



LE VIADUC DE MILLAU

L'étendard Aveyronnais

En 1975, le Président Giscard d'Estaing décide la construction de l'autoroute A75 afin de désenclaver le Massif Central en reliant Narbonne à Clermont Ferrand. Il ne s'agit pas là d'une mince affaire...

Pour faire transiter une autoroute par les monts et les vaux, du Puy de dôme, du Cantal, de la Lozère et de l'Aveyron, chaque kilomètre relève d'un défi technique que vous ne sauriez imaginer.

UN VERITABLE CASSE-TETE

Ce fut le cas en particulier du franchissement du Tarn au niveau de Millau, dont la topographie particulière posait d'énormes soucis de réalisation. L'altitude moyenne du Tarn est de 350 m, alors que celle des causses qui le bordent est de 800 m.

Après 13 années d'études, mais surtout de tergiversations, politiques et financières, la construction d'un viaduc est envisagée. Quatre architectes renommés participent au concours, et c'est le projet de Sir Norman Forster qui est retenu. La construction est confiée à l'entreprise Eiffage dirigée Marc Legrand et la maîtrise technique assurée par Michel Virlogeux, ingénieur spécialiste des ponts et viaducs.

OBSERVATEUR ATTENTIF

Dès le début des travaux, j'avoue avoir eu une place privilégiée pour suivre leur avancement. À cette époque, j'étais affecté à l'agence Caisse d'épargne de Saint-Affrique. Mon trajet quotidien me faisait traverser, matin et soir, le site du chantier du viaduc : j'ai donc pu assister, jour après jour, aux différentes étapes de la construction. Une véritable fourmilière où s'affairaient simultanément jusqu'à 600 ouvriers...

QUELQUES ETAPES MARQUANTES

- L'élévation des piles. Le béton était coulé dans des coffrages de 4m de haut, remontés tous les 2 jours. Les grues impressionnantes s'élevaient

en même temps.

- Le lancement du tablier : simultanément à l'élévation des piles, les soudeurs assemblaient à terre, au nord et au sud, les modules métalliques, qui étaient lancés les uns après les autres en direction des piles.
- La jonction du tablier : le 28 mai 2004 à 14h, les deux parties Nord et Sud du tablier se rejoignent dans le vide au-dessus du Tarn : victoire !
- L'installation des pylônes, destinés à supporter les haubans
- L'haubanage : 1 500 tonnes de haubans tendus afin d'assurer la rectitude du tablier.
- La finition : avec notamment une couche de 10 000 tonnes d'enrobé.
- L'inauguration par le président Chirac le 16 décembre 2004.

NE PAS OUBLIER CE CHANTIER COLOSSAL

Je vous invite à un arrêt sur l'aire du viaduc ; un film permet de visualiser toutes les étapes de la construction. Un belvédère vous permettra d'avoir une vue dominante sur l'ouvrage.

Tous les deux ans, une course pédestre de 23,7 km, permet aux sportifs de tous niveaux de traverser le viaduc : elle réunit 10 000 champions.

À son origine, le viaduc permettait à l'A75 d'écorner juste l'extrémité Est de la région Midi Pyrénées. Aujourd'hui il s'affirme comme une pénétrante médiane essentielle de la région Occitanie, symbole du savoir-faire des hommes et de leur volonté de développement.



Jean Marie Aigouy

LE VIADUC EN CHIFFRES

- Longueur totale : 2 460 m
- Largeur : 32 m
- Poids du tablier : 36 000 t
- Hauteur maximale : 343 m
- Volume de béton : 206 000 t
- Durée de la construction : 3 ans
- Trafic routier : En 2022 ce sont plus de 5 millions d'automobilistes qui ont emprunté le viaduc, avec une journée record a plus de 60 000 véhicules.

À découvrir - Gourmandise

Le Mesturet : qu'es aquo ?

Une odeur, une saveur ou la simple évocation d'un souvenir peuvent parfois nous ramener des années en arrière, et nous replonger instantanément au cœur de notre plus tendre enfance...



Nous revoyons nos grand-mères vêtues de ces grands tabliers sur lesquels elles s'essuyaient les mains avant de venir soigner nos petits bobos ou consoler nos chagrins d'enfants.

Maîtresses es câlins et bobologie, dans nos

souvenirs nos grand-mères étaient également des cordons bleus inégalés. Elles ont alimenté le patrimoine culinaire de notre pays par le truchement de nombreuses recettes, typiques de chaque coin de France.

UNE DOUCEUR REGIONALE

Au sud-est de Toulouse, dans le Lauragais et le Tarn, dans cette région du pastel, on peut déguster le Mesturet. « Qu'es aquo lou mesturet ? »

C'est un délicieux gâteau à la courge, potiron ou citrouille, que vous réaliserez très facilement.

En voici deux versions.

• **Recette numéro 1**

1 kg de potiron cuit à la vapeur et bien essoré, 50g de beurre fondu, 2 œufs, 75g de sucre en poudre, 75g de farine de maïs, 1/2 cuillère à café de bicarbonate de soude, 1 cuillère à café de 4 épices,

le zeste d'une orange, 1 verre à liqueur de rhum
Tout mixer et verser dans un plat rectangulaire pas trop grand.

Cuire 40 minutes à 180°.

• **Recette numéro 2**

1 kg de potiron pesé cru, 75g de farine de blé, 75g de farine de maïs, 200g de sucre en poudre, 1 cuillère à soupe de sucre vanillé, 2 cuillères d'extrait d'orange ou de citron et son zeste.

Bien mélanger l'ensemble des ingrédients. Il faut une pâte onctueuse. On peut rajouter un peu d'eau de cuisson si besoin.

Beurrer un plat à four, verser et cuire à 160° environ 1 heure 30.

SIMPLISSIME ET BON

Ma « mémé » faisait le premier et comme elle n'avait pas toujours d'orange, elle remplaçait le zeste par de l'eau de fleur d'oranger.

Lorsque vous dégusterez notre Mesturet, fermez donc les yeux, respirez, savourez et vous serez très heureux ! Quant à la chair de la courge, fin octobre elle vous sera fournie gracieusement par vos petits enfants qui auront préalablement évidé, avec l'ardeur de leurs jeunes années, cette cucurbitacée pour en faire un masque grimaçant d'Halloween...

Véronique Fabriès

D'ordinaires singularités

Mettre le focus sur des détails de l'histoire sans l'éclairer du contexte de l'époque ne peut conduire qu'à des appréciations altérées. Retour sur quelques-unes de ces singularités (commentées) glanées dans notre passé professionnel.

Au cours de leur histoire, les Caisses d'épargne ont souvent été considérées au prisme de leur singularité. En effet, nombre de dispositions et pratiques de l'écureuil ont été au centre de débats parlementaires, rapports et autres projets de loi. Les uns pourfendant des dispositions jugées anachroniques, d'autres justifiant leur bienfondé résultant de l'histoire des Caisses d'épargne et de leurs missions tout autant spécifiques.

Nous ne revisiterons pas ici ce long et passionnant parcours, mais évoquerons quelques dispositions qui, en l'absence de contextualisation historique, peuvent prêter à moqueries ou incompréhension.

RETRAITE A 50 ANS !

À l'heure où le gouvernement porte l'âge de départ en retraite à 64 ans, rappelons qu'il fut un temps où, en Caisse d'épargne, il était possible de partir en retraite dès 50 ans !

Il faut bien évidemment rappeler le contexte de l'époque pour comprendre cette disposition qui paraît aujourd'hui totalement baroque.

Précisons tout d'abord la règle générale¹ qui a prévalu jusqu'à la fin des années 90, permettait aux hommes de partir à 60 ans et aux femmes à 55 ans. Mais il existait des possibilités de départ anticipé (55 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes) pour les salariés comptant 30 années d'ancienneté.

Ce dispositif ne posait problème à personne et fonctionnait très bien du fait d'un rapport cotisants/retraités très avantageux pour le régime. Le rapport actifs/retraités, à la fin des années 80, au moment où le dispositif est remis en cause, est de l'ordre de

dix actifs pour un retraité.

Par ailleurs, le niveau de cotisations était très élevé : supérieur de 40 % à ce qui se pratiquait dans les régimes ARRCO. Le régime de l'époque était donc particulièrement bien équilibré : beaucoup de recettes et peu de dépenses.

INTERDIT AU PLUS DE 30 ANS

Durant de longues années, les dispositions statutaires interdisaient tout recrutement en Caisse d'épargne au-delà de l'âge de trente ans. Pour comprendre ce verrou à l'embauche il faut considérer le mode d'évolution des carrières de l'époque qui reposait grandement sur l'avancement à l'ancienneté. Ce fonctionnement qui aujourd'hui peut paraître saugrenu, répondait cependant aux réalités d'alors. Rappelons que jusque dans le milieu des années 70, les métiers en Caisse d'épargne étaient très limités, l'activité gravitant essentiellement autour du livret A. Dans ce contexte, le travail était appris « sur le tas » et le niveau de technicité requis n'était pas pertinent pour hiérarchiser les salariés. En revanche les qualités relationnelles et la fidélité à l'entreprise apparaissaient alors comme des éléments objectifs pour organiser les évolutions de carrière.

Si ce mode managérial d'hier fait aujourd'hui sourire, retenons toutefois qu'il a permis de forger un fort sentiment d'appartenance à l'entreprise de la part de salariés entrés jeunes en Caisse d'épargne pour y passer généralement toute leur carrière professionnelle. Un sujet qu'il est intéressant d'apprécier à l'aune des difficultés de recrutement et de fidélisation que connaissent aujourd'hui les Caisses d'épargne.



INTERETS AU PORTEUR

Jusqu'au début des années 2000, les intérêts des livrets d'épargne étaient payables au porteur du livret. Une disposition très particulière, puisqu'elle permettait le versement d'une partie des dépôts du livret à une personne ni titulaire, ni mandataire du livret !

Le seul obstacle à ce dispositif était que le titulaire du livret en interdisait la possibilité. Cette disposition du code des Caisses d'épargne était imprimée sur les livrets : « *Les intérêts de l'année écoulée sont payables au porteur par les caisses d'épargne ordinaires, sauf demande contraire du titulaire.* »

Pour étonnante que cette pratique apparaisse aujourd'hui, il faut, là aussi, pour l'évaluer, se restituer dans le contexte de l'époque. Les plus anciens se souviennent du rituel de début d'année où se

formaient à nos guichets des files de clients venant faire « mettre les intérêts » sur leur livret. Cet exercice donnait lieu à des scènes parfois cocasses. Les uns retirant, au centime près, le montant de leurs intérêts, quitte à reverser aussitôt le même montant. D'autres se limitant à constater combien d'intérêts leur épargne avait généré... De toutes évidences ce moment était fort attendu par les épargnants. Aussi, en cas de difficulté ou d'impossibilité à se déplacer, la capacité de faire réaliser cette opération par un tiers répondait à une réelle nécessité.

Sans verser dans le « c'était mieux avant » admettons que, sur les chemins parfois aventureux de la modernité, un petit coup d'oeil dans le rétroviseur peut s'avérer opportun !

Serge Huber

Pour l'histoire des Caisses d'épargne : une association !

« L'histoire, c'est l'avenir : nous ne comprenons pas le présent et nous ne pressentons pas le futur si nous n'avons pas connaissance de l'histoire. L'histoire est toujours vivante, dans nos familles, dans les institutions et les entreprises. Puisse nos forces en elle ! »

Jean-Louis Debré

Depuis leur création, les Caisses d'Épargne sont tournées vers l'avenir. Elles puisent leur longévité dans leurs valeurs d'origine qui en font des banques différentes dans la mission et la promesse qu'elles affichent : « vous être utile ».

Au service de leurs clients et de la transformation des territoires, elles ont, depuis deux siècles, façonné la France de demain. Elles ont accompagné les grandes mutations économiques, sociétales et culturelles de notre pays. Elles ont marqué de leur empreinte le quotidien des foyers et des villes. Puisant dans leur histoire, elles savent ce qu'une banque doit changer afin de répondre pleinement aux enjeux présents et futurs.

UN NOUVEAU SITE CONSACRE A L'HISTOIRE DES CAISSES D'ÉPARGNE

L'Association pour l'histoire des Caisses d'Épargne a souhaité donner une nouvelle visibilité à cet extraordinaire patrimoine historique au travers d'un site qui lui est dédié : **www.histoire.caisse-epargne.fr**

Ce nouveau site offre une vision à 360° de leur histoire et de la place si particulière que les Caisses d'Épargne, pionnières dans l'accompagnement des transitions, détiennent, hier comme aujourd'hui, dans la société française.

Il vous permettra notamment de revisiter les grandes dates de l'évolution de l'enseigne et des 15 Caisses d'Épargne régionales, de comprendre l'historique du logo, de découvrir ou retrouver objets, affiches et films publicitaires. Il propose aussi des portraits des femmes et des hommes qui ont accompagné l'histoire des Caisses d'Épargne.

Parce que l'histoire est une matière vivante, vous y

trouverez également le témoignage de personnalités inspirantes qui la font vivre et l'inspire, comme des chroniques sur les Olympiades de Paris 1924, en écho à l'actualité.

Articles, images, vidéos, podcasts : le site de l'Association offre l'accès à une palette de contenus multimédia et à des ressources documentaires, accessibles via un outil de recherche. Doté de la technologie de « responsive design », il est visible sur tous supports (smartphones, tablettes...).

POUR UNE HISTOIRE VIVANTE, LA NEWSLETTER PIONNIÈRES.

En complément du site, l'Association pour l'histoire lance également sa Newsletter, *Pionnières*. Au programme de chaque numéro, un article mettra en exergue une des facettes, parfois méconnue, du rôle précurseur des Caisses d'Épargne et fera découvrir, au travers de courtes anecdotes, des aspects inédits de leur histoire ou de leur patrimoine. Chaque numéro donnera également la parole une personnalité inspirante et proposera de redonner

Association loi 1901, l'Association pour l'histoire des Caisses d'Épargne a pour objet de mener toute action et étude permettant de faire rayonner l'histoire des Caisses d'Épargne et d'en promouvoir la singularité auprès des Caisses d'Épargne et de leurs clients, des institutionnels, du grand public. Elle est présidée par Thomas Lévê et dirigée par Laure de Llamby.

www.histoire.caisse-epargne.fr

vie, le temps d'un entretien fictif, à un personnage (artiste, politique, scientifique, entrepreneur...) lié à l'histoire des Caisses d'Épargne. Jean-Louis Debré et Honoré de Balzac sont ainsi mis à l'honneur du n°1 de notre Newsletter, parue en juillet.

Proposée en format papier ou numérique, la Newsletter Pionnières, paraîtra trimestriellement. Le prochain numéro est prévu pour le mois de novembre. Pour vous abonner, rendez-vous sur le site de l'Association : www.histoire.caisse-epargne.fr.

Bonne lecture et bonne découverte !

Ces nouveaux outils de communication sont dédiés au plus grand nombre, experts comme simples curieux, amoureux d'histoire et de patrimoine, férus de découvertes et de rencontres insolites. Ils sont aussi les vôtres. Nous serons très heureux de les enrichir avec et grâce à vous. N'hésitez pas à nous contacter.

Laure de Llamby

La FNRCE partenaire du concours de l'Association Robert Guérard ?

L'Association Robert Guérard, qui rassemble des Présidents de directoire et Directeurs généraux aujourd'hui à la retraite, organise, depuis 2014, un concours national...

Ce concours est proposé aux salariés et retraités des Caisses d'Épargne, engagés dans des Associations, Fondations, Fonds de dotation. La Mutuelle des Caisses d'Épargne et la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne sont, actuellement, partenaires de ce concours.

QUI ÉTAIT ROBERT GUERARD

Robert Guérard nous a quittés le 29 mai 2004, alors qu'il était en pleines responsabilités : Président de la Caisse d'Épargne de Lorraine Nord, membre et Président de différentes Commissions nationales. Robert, tous ceux qui l'ont connu s'en souviennent, était particulièrement préoccupé de défendre l'identité des Caisses d'Épargne afin qu'elles soient des établissements financiers de plein exercice, engagés, économiquement et socialement, sur leur territoire.

CONTINUER DES ACTIONS FIDÈLES AUX CONVICTIONS DE ROBERT GUERARD

Le concours organisé chaque année par l'Association Robert Guérard distingue des projets portés par des associations, des fondations, des fonds de dotation, dont les salariés et retraités des Caisses d'Épargne sont membres actifs. Le concours porte sur toutes actions visant à rétablir et à maintenir une « autonomie de vie » souhaitée, ardemment, par leurs bénéficiaires dont la vie est difficile ; bénéficiaires trop souvent enfermés dans l'assistance et dans la dépendance lorsqu'il s'agit de leur handicap, leur santé, leurs projets professionnels, sociaux, sportifs, culturels. Les projets distingués doivent donc, dans leur conception et leur mise en œuvre, démontrer, en particulier, la part faite à l'intelligence et à l'expérience de ces personnes.

Le Bureau de l'Association Robert Guérard souhaite proposer, en 2024, à La Fédération des Retraités des Caisses d'Épargne d'être partenaire de ce concours. Chacune et chacun peuvent découvrir ses récents lauréats en consultant les numéros de début d'année de « La Revue » (BPCE mutuelle).

Didier Ponsot

L'Odyssée du Sacré

Véritable touche-à-tout du savoir, Frédéric Lenoir publie une ambitieuse « Odyssée du sacré » sa version, de Sapiens versant spirituel.

Cela fait quarante ans qu'il s'intéresse à ces questions et les étudie. Cet ouvrage est l'aboutissement de toutes ses recherches. À la sortie de Sapiens, son éditeur lui a dit « tu devrais faire un Sapiens spirituel ». L'idée a fait son chemin...

DEFINIR LE SACRÉ

« Sacré » est, pour l'auteur, le mot qui l'intéresse le plus. Il ne lui donne pas une définition sociologique, mais plus philosophique et anthropologique, comme étant l'émotion la plus profonde que peut ressentir l'être humain devant le mystère du monde. « Quand on regarde un coucher de soleil, les montagnes, la beauté de la nature ou la naissance d'un enfant, c'est un vécu émotionnel. » La vie est ponctuée de ces émotions qu'il appelle le sacré. Il a donné naissance à la spiritualité comme quête de sens individuel et à la religion dans sa dimension collective. Religion et sacré ont été liés pendant des millénaires, mais aujourd'hui, le sacré s'émancipe de la religion.

Pour l'essayiste, le rituel funéraire - cet acte conscient dans lequel on donne à la mort une dimension symbolique - est propre à l'humain. Orientation du corps, armes, couleur ocre, nourriture, etc. : un certain nombre d'éléments qui montrent que l'être humain a eu besoin de sacraliser la mort et de lui donner du sens. Mais pourquoi Sapiens est-il le seul animal religieux et spirituel ? Il pose la question et tente d'apporter des réponses dans son livre.

ÉVOLUTIONS IMPACTANTES

Il essaye de montrer la corrélation passionnante entre changements de mode de vie des humains et les changements de symbole et de religion. Le premier est en effet la sédentarisation, le dernier est le monde dans lequel nous sommes, bouleversés par l'avènement d'un village planétaire connecté, le défi écologique et le développement de l'intelligence artificielle ainsi que le transhumanisme qui peut nous amener le posthumain. En quoi cela peut-il impacter notre rapport au sacré ? C'est une vraie interrogation...

Pour F. Lenoir, nous sommes dans une sorte de moment paradoxal : on pensait avoir totalement maîtrisé la nature. Or la crise écologique, comme celle du Covid, nous rappelle que l'on ne peut

sortir de la nature. Ne vaudrait-il pas mieux vivre en harmonie avec elle ? C'est le grand enjeu de notre temps.

MAGIE ET RELIGION

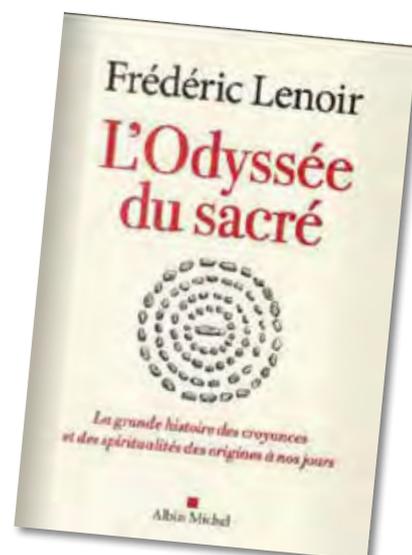
L'ésotérisme est aussi présent dans ses écrits qui font appel à l'imagination et à l'interdépendance avec le cosmos. Ces courants reviennent en force car beaucoup de gens s'éloignent de la religion, ne veulent plus entendre parler de dogmes, mais sont en quête de spiritualité plus en phase avec la nature, perçue comme un cosmos vivant.

Pour lui, il n'est pas si simple de séparer magie et religion. Les religions ont tendance à expliquer que la religion, c'est Dieu, la magie le diable, mais les choses sont plus complexes.

La différence, c'est que le magicien prétend maîtriser les lois de la nature et agir sur elles pour obtenir ce qu'il veut. Le religieux invoque les forces surnaturelles pour obtenir ce qu'il veut, mais considère que c'est Dieu qui décide. Il y a une différence de posture d'intention.

Sur ces questions évoquées ci-dessus, il ne peut plus écrire grand-chose mais il rassure ses lecteurs en affirmant qu'il a plein de choses à dire sur d'autres sujets.

Yvon Bultel



Frédéric Lenoir « L'odyssée du sacré »
528 pages – Editions Albin Michel – 24,50 €

LES ELD

Les entreprises locales de distribution

Si nul ne peut ignorer les grandes entreprises en charge de la distribution d'énergie, moins nombreux sont ceux qui connaissent ou bénéficient de l'action des ELD. Voyons donc cela de plus près...

La première moitié du vingtième siècle a vu se développer peu à peu les réseaux d'électricité. D'une façon générale, un peu comme sur le modèle de l'eau, cela s'est organisé par zones de plusieurs communes, confiées à environ un millier de compagnies privées.

Mais, ici et là en France, parce qu'adosés à un outil de production local - souvent une centrale hydroélectrique - des services municipaux se sont organisés pour assurer ce service.

L'HEURE DU CHOIX

La seconde guerre mondiale ayant endommagé les premiers réseaux électriques, l'État a décidé de nationaliser les 1 000 compagnies privées, les remplaçant par deux EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial), propriétés de l'État : EDF et GDF.

Les quelques 400 services municipaux de l'époque ont alors eu le choix, par la loi, de conserver leur indépendance ou de basculer dans le giron d'EDF.

MODERNES ET EFFICACES

Leur statut juridique a évolué au fil des décennies. On trouve aujourd'hui des EPIC (propriétés des communes) des Coopératives, des Société Anonymes... formant le groupe des 160 Entreprises Locales de Distribution, en charge des mêmes missions et obligations qu'EDF-Enedis et Engie-GRDF. Elles concernent 2 800 communes sur 40 départements, près de 3,5 millions d'habitants, 50 % en zone urbaine et 50 % en zone rurale.

La grande différence réside bien entendu dans la proximité. Si, d'une manière générale, les deux grands opérateurs ont perdu leur dimension locale,



les 160 ELD tirent leur force de celle-ci. Elle est de tous les instants et inégalable, au bénéfice d'une population qui peut s'estimer privilégiée.

LES CONSEQUENCES DE LA CRISE ENERGETIQUE

Les ELD sont concernées, au même titre que les deux opérateurs nationaux, par l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence. La récente crise a de lourdes conséquences sur ces établissements. La volatilité des prix peut les fragiliser.

Face à ces enjeux, la plupart de ces entreprises ont décidé d'investir dans des outils de production d'électricité ou de les renforcer grâce à des projets de fermes photovoltaïques, des centrales hydroélectriques...

UN AVENIR, UNE PROTECTION

Pour ces petites structures, très dépendantes des décisions prises en haut lieu, l'avenir peut être fragile alors qu'elles sont une protection contre les monopoles et la déshumanisation. Elles défendent et remettent à l'honneur de vrais services de proximité si importants à nos yeux.

Elles constituent, dans tous les cas, un élément important de l'activité économique et du développement local en réinvestissant les produits d'exploitation sur leurs territoires.

Véronique Fabriès



ACTE Auvergne

L'association ACTE AUVERGNE a pour vocation d'améliorer les conditions d'hospitalisation et de vie des enfants, adolescents et jeunes adultes atteints de cancer ou de leucémie, soignés au CHU d'Estaing à Clermont-Ferrand.

Créée en 1985, l'association est principalement gérée par des parents concernés par cette épreuve, mais aussi de jeunes adultes, anciens malades et quelques bénévoles.

CONTEXTE ET ACTION

Le cancer touche environ 2000 enfants par an en France. La durée des traitements varie de 6 mois

à plusieurs années et les périodes d'hospitalisation répétitives allant de quelques jours à plusieurs mois sans sortie de l'hôpital.

Au cours de ces traitements difficiles, les enfants sont particulièrement fragiles physiquement et moralement. Ils sont privés de leur vie d'enfant, celle où l'on va à l'école, celle où l'on pratique son sport favori et ses loisirs.

C'est parce que le combat est rude que notre association apporte régulièrement un soutien aux enfants et aux parents pour une meilleure qualité de vie par des actions au sein de l'hôpital ainsi qu'à l'extérieur.

Faire un don et/ou adhérer à Acte Auvergne :

Par courrier :



Acte Auvergne
 CHU Estaing -SHOP
 1 place Lucie Aubrac
 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1



Sur notre site internet :



www.acte-auvergne.fr

